

LA
GAZETTE

www.puysaintandre.fr

#40
MAI 2021

PUY SAINT ANDRÉ

PUY CHALVIN LES COMBES PIERREFEU CLOS DU VAS



#FAIRE ENSEMBLE



EDITO



**Un an de mandat !
Une année spéciale au cours de laquelle nous avons dû imaginer des solutions pour continuer à faire ensemble, malgré le contexte sanitaire, malgré les messages de distanciation sociale qui s'affichent partout où nos regards se posent.**

Alors nous avons appris à faire AVEC.

AVEC la crise sanitaire, AVEC les gestes barrières, AVEC les petits espaces de liberté qui nous restent, AVEC toute votre bienveillance, et AVEC cette force d'adaptation dont vous savez faire preuve dans les moments les plus contraints.

Lorsque vous tracerez un fil entre tous les articles de cette nouvelle gazette, toutes les actions que vous avez menées, vous les habitants-acteurs de la commune, avec les membres de l'équipe municipale, avec les agents municipaux, vous verrez que nous avons réussi à tisser les liens du **Faire ensemble**, des liens solides.

En 2021, la proximité imposée par le contexte sanitaire est devenue prioritaire : proximité alimentaire, proximité touristique, proximité économique. Elle se traduit individuellement par la volonté de se sentir bien chez soi, se nourrir, se promener, travailler chez soi, et autour de chez soi.

Le rôle de la commune est essentiel pour répondre à cette recherche de proximité aux multiples facettes. Nous devons améliorer la sécurité au cœur des hameaux pour les rendre aux enfants et aux habitants qui s'y promènent. Nous avons aussi engagé une réflexion autour du partage des communs, notamment des terrains agricoles et de l'eau. Nous lançons le **premier budget participatif** : 10 000 € d'investissements pour les projets des habitants, sélectionnés par les habitants. Nous proposons une permanence mensuelle France Services à la Mairie. Autant de thèmes présentés dans ce nouveau numéro.

Dans cette gazette, vous trouverez aussi ce qui ne change pas, ou peu, même en temps de crise : la Réserve Naturelle Régionale des Partias qui partage ses trésors, la bibliothèque qui reste ouverte, la continuité des services publics...

Des chantiers se terminent, d'autres démarrent (l'étude de l'aménagement des hameaux, le goudronnage du Villaret, la création de deux nouveaux appartements communaux, le lancement de l'appel à candidature de l'habitat participatif de Puy Chalvin).

Nous avons hâte de vous retrouver pour inaugurer tout ce qui peut l'être : le Four de Puy Chalvin, La Chapelle du Goutaud, les nouveaux sentiers, les vergers, les jardins, ... D'ici là, comme votre équipe municipale, restez positifs, constructifs et solidaires.

**Bonne lecture,
Estelle Arnaud, Maire de Puy Saint André**

PUY SAINT-ANDRE EN PRATIQUE



CONTACT ET HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le Village
05100 Puy Saint André

T. 04 92 20 24 26
mairie@puysaintandre.fr

**Lundi > 9 à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h**

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

— Camille, Elie, Cillian,
Pavel LENNE
né le 14/01/2021
fils de Aymeric LENNE
et Amélie BAUM



— Agnès, Guilaine,
Catherine CLERC
née le 12/02/2021
fille de Jean-Baptiste
et Mathilde CLERC

France Services

A partir du 1er avril, tous les 1ers jeudis du mois de 9h30 à 11h30.

Sur rdv, prise de rdv au 04 92 45 45 85.

Horaires de FS à Briancçon :

> Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30

> Mardi 14h-16h30

> Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30

> Jeudi 9h-12h45

> Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu
2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et un pour le particulier.

Agents formés par les partenaires représentés dans l'espace France Services.

+ d'infos : www.puysaintandre.fr

LA
GAZETTE



VOUS ATTEND !

Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend !

Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître à l'automne.

Suzy, Véro, Estelle & Pascale

FAIRE ENSEMBLE

COMMISSION



Par Véronique Jalade et Bertrand Poissonnet

Côté Jardins

“Les jardins des voisins” ont démarré dès l’automne dernier.

Deux parcelles ont été mises à disposition des habitants du Clos du Vas pour qu’ils cultivent ensemble et écologiquement les terres de la commune.

➡ C 1155 (692m²) sur laquelle se sont regroupées 6 familles.

➡ C 1160 (en partie : 430m²) sur laquelle se sont regroupées 4 familles.

Une convention de 5 ans renouvelable a été établie entre chaque jardinier et la commune, assurant la pérennité de la culture et permettant à la commune de redistribuer les lots en cas de départ.

Ces jardins sont à la disposition des habitants avec certaines conditions. Tous les habitants désireux de cultiver leur propre lopin de terre sont les bienvenus.

Il vous suffit de nous contacter.



Côté Vergers

L’atelier des vergers communaux a vu le jour en début d’année 2021.

Une vingtaine d’habitants participe de près ou de loin aux différents travaux. Nous avons commencé par 2 réunions en salle pour définir les lieux pressentis pour les vergers ainsi que les objectifs de chacun dans cette aventure.

Deux parcelles : C1158 et A1103 ont été choisies par les “arboriculteurs” pour démarrer nos vergers (d’autres suivront à l’automne 2021 ou printemps 2022).

Ces 2 parcelles ont été défrichées (voire dessouchées), l’eau y a été amenée, les trous de plantation faits à la bêche (ou à la pelle mécanique), le compost transporté à la brouette. Nous avons été solidement épaulés par les services techniques pour les travaux de grande ampleur. Sur ces lieux nous avons planté pommiers, poiriers, abricotiers, cerisiers, cognassiers, pruniers et des petits fruits : groseilles, cassis, framboises. Plus tard viendront noyers, noisetiers...

Vous êtes tous invités à venir participer à l’entretien et à l’animation de ces lieux. Nous nous y retrouvons tous les mercredis de 16h à 18h.

La première plantation a été faite le 24/25 avril. Nous voulions en faire une fête mais le contexte de la pandémie nous a contraints à restreindre les effectifs.

Pour + d’infos : Véronique : 06 74 44 26 43

L’Ateliers sentier

Une quinzaine de personnes s’est inscrite à l’Atelier sentiers. Après une consultation générale, afin de déterminer quels étaient les besoins et désirs de chacun concernant les travaux sur les sentiers, 3 axes se sont dégagés :

- ➡ l’entretien et balisage de sentiers existants,
- ➡ la réouverture de sentiers embroussaillés,
- ➡ la création de nouvelles liaisons.

Une étude du cadastre et des différentes utilisations, notamment agricoles, des parcelles nous a conduit à engager un premier chantier sur le Canal de la Cime. L’objectif est de prolonger sa partie horizontale afin de faire une liaison avec le Sentier des Barres rouvert l’année dernière.

La première option était tout simplement de continuer sur le canal existant mais cet itinéraire avait pour inconvénient de couper en deux une zone de pâturage. Nous avons donc décidé d’utiliser un canal abandonné qui se situe 20m au-dessus du Canal de la Cime et qui lui est entièrement parallèle. Après un premier repérage de l’itinéraire, des volontaires ont commencé le débroussaillage le samedi 10 avril. Une fois ce travail réalisé, une toute petite liaison suffira à rejoindre le sentier que les habitants du Puy Saint Pierre ont commencé. A terme, un itinéraire entre Puy-Richard et Les Combes sera possible sans passer par la route !

Sur le bas de la commune, un balisage va être mis en place entre la Maison de la Géologie et le Ravin des Merles. La remise en état du sentier des Noisettes entre Pierrefeu et la N94 est aussi envisagée à très court terme.

Si vous désirez vous investir dans un de ces projets, n’hésitez pas à contacter : Bertrand au 06 65 51 71 42



A vos chaussons ! Site d’escalade de Puy-Chalvin

Le conseil municipal a obtenu une subvention du Département pour équiper une dizaine de nouvelles voies d’escalade sur le site de Puy-Chalvin qui viendront s’ajouter à la vingtaine de voies déjà existantes. Un déséquipement des anciennes voies qui ne sont plus aux normes sera aussi effectué. L’objectif de cet aménagement est de proposer des voies plus faciles que celles existantes afin de permettre aux familles et aux grimpeurs débutants de profiter de ce site exceptionnel.



COMMISSION FINANCES & BUDGETS

LES FINANCES COMMUNALES

Le 8 avril 2021, l'équipe municipale réunie en conseil municipal, a voté les budgets communaux :

- ➡ Les comptes 2020 qui valident les dépenses et les recettes réalisées ;
- ➡ Les budgets primitifs 2021 qui prévoient les prochaines dépenses et recettes.

C'est une étape décisive : elle correspond à la rédaction d'un acte qui autorise les recettes et les dépenses. Puy Saint Andre est doté de deux budgets distincts : le budget principal, et le budget de l'eau.

[Version complète sur www.puysaintandre.fr](http://www.puysaintandre.fr)

BUDGET INVESTISSEMENT EN 2020

PRINCIPALES DÉPENSES

env. 113 500 €

TRAVAUX

Aménagement des bureaux pour protocole sanitaires	2 212 €
Renouvellement du parc informatique de la mairie	12 708 €
Goudronnage Champ Guy et bout de la Place J. Violin	62 976 €
Autres aménagements village (chicanes, panneaux, ...)	3 386 €
Restauration de patrimoine (Four Puy Chalvin, Chapelle du Goutaud)	21 536 €

PRINCIPALES RECETTES

env. 150 600 €

(Les subventions sont toujours décalées car la plupart sont versées quand les travaux sont terminés et réglés)

Subvention PETR pour isolation bâtiments et changement de la chaudière de la Kimpina	55 392 €
Sub. Département : Radars pédagogiques	3 808 €
Dotation FCTVA 2017	30 578 €
Taxe Aménagement	9 436 €

REMERCIEMENTS

Merci à la Commission finances qui a préparé les budgets présentés à l'équipe en débat d'orientation budgétaire, accompagnée par Marilyne BERT, secrétaire générale qui œuvre toute l'année pour assurer à la commune des finances saines. Merci aussi aux agents communaux pour leurs suggestions et leur suivi quotidien.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2020

LES FAITS MARQUANTS

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

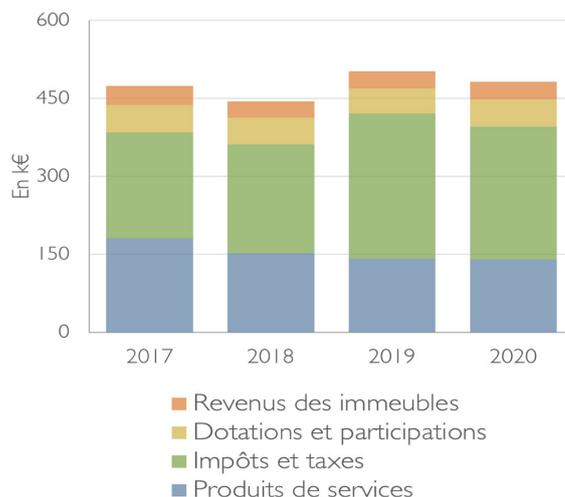
env. 474 000 €

- ↗ de la consommation d'eau de la commune (fontaines et bât. Public). Elle est supérieure au forfait payé les années précédentes. (2500 € en 2020 contre 1650€ en 2019).
- Les consommations pour l'éclairage public restent inférieures à la normale car l'éclairage public au Clos du Vas n'a toujours pas fonctionné en 2020. Ce poste devrait remonter en 2021.
- ↘ Dépenses de carburant (moins de neige, confinement) Réparation importante du Linder (engin de déneigement pour le bas de la commune) avant l'hiver : + 12000 €.
- ↗ Dépenses de maintenance informatique et licences des logiciels en ligne.
- ↗ Dépenses de nettoyage liées au protocole sanitaire
- Taxe foncière sur le bâti communal 2020 (env. 7500 €) décalée en 2021.
- ↘ Charges de personnel: Pas de poste accueil pendant 3 mois.
- ↗ Indemnités des élus (loi engagement et proximité).

MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

env. 547 000 €

- ➡ Une coupe de bois : + 4400 €
- ➡ Vente d'un terrain constructible : 49 500 € env.
- ➡ Une recette exceptionnelle : + 50 000 env (rattrapage 4 ans erreur de TLM par PSP)
- ➡ 2 années de versement transport versés
- ➡ Taxes : env. 180 000 €
- ➡ Dotations : 53 000 €
- ➡ Locations immeubles et terrains : 46 000 € (dont loyers AFP)
- ➡ Valorisation de la mise à disposition du personnel pour la gestion de l'AFP (2 500 € env.) et pour la gestion du service de l'eau (5 900 €)



BUDGET PRIMITIF 2021

Évolution du fonctionnement

- ↘ Recettes domaine skiable : - 60 000 € env.
- Transfert de la compétence mobilité en juin,
- ↗ Budget formation des élus (conformément à la loi engagement et proximité).
- Changement de prestataire de nettoyage
- Lancement d'une nouvelle série de BVSM (Biens Vacants et Sans Maîtres)
- ↗ Frais de scolarité au Pinet, compensés cette année par le transfert du poste périscolaire à Puy Saint Pierre.
- Zéro emprunt : pas de charge financière
- Valorisation de la mise à disposition du personnel aux autres budgets : 9 500 € pour l'eau, 2 000 € pour l'AFP.

Les investissements prévus

PROJETS	LES FINANCEURS	TOTAL	Dont Subventions obtenues
Adressage + Aménagements village	DETR + Département	23 000 €	10000 €
Goudron Champ Guy	Département / enveloppe cantonale	52 000 €	8000 €
RNR Partias	Travaux aménagements	3 215 €	80%
Radars pédagogiques solaires	Département / Amendes de Police	7 228 €	50%
Local technique Clos du Vas	A l'étude	10 000 €	En cours
Aménagement des hameaux : urbaniste	Phase d'étude, intégrée ultérieurement en phase de réalisation des projets pour demande de subvention.	40 000 €	En cours
Site d'escalade de Puy Chalvin : Extension du site, création de 10 nouvelles voies	Département	7 500 €	50%
Voiries : Goudronnage du Lotissement du Villaret	Département en CCB	40 000 €	80%
Puy Chalvin / Habitat partagé	Étude de sol	2 000 €	
Budget participatif	Projets des habitants	10 000 €	
Sentiers	Valorisation	2 000 €	
Vergers communaux	Création	2 000 €	En cours
Cabane de Chauvet Phase 1	Travaux en régie	2 500 €	

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES (TFPB) AUGMENTE LÉGÈREMENT

La commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis cette année hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que le produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). La taxe d'habitation est compensée par le Département.

Après analyse des simulations et de l'impact d'une augmentation de la TFPB sur les budgets, nous avons constaté que :

- ⇒ le taux de TFPB de Puy Saint André est un des plus faibles du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais,
- ⇒ le montant de la dotation globale de fonctionnement, en baisse depuis 2012, est le plus bas du territoire (75 € / habitant contre 180 € / habitant en moyenne à l'échelle de la CCB),
- ⇒ le taux de TFPB n'a pas été augmenté depuis 2012,
- ⇒ les services apportés aux habitants ont été développés,
- ⇒ l'entretien des voiries communales et la rénovation des hameaux impactent les budgets de manière significative.

Une augmentation légère du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pourra contribuer à conserver des finances saines.

La TFPB de Puy Saint André augmentera de 1,5 % en 2021. Elle passe de 11,51 % à 13,01%.

	TFPB 2020	Nb d'hab.
Briançon	42,62 %	12694
Puy St Pierre	35,86 %	546
Val des Près	19,83 %	683
St Chaffrey	19,66 %	1706
La Salle les Alpes	19,47 %	1031
La Grave	18,81 %	495
Névache	16 %	370
Villar St Pancrace	15,93 %	1507
Puy St André	11,51 %	491
Cervières	7,48 %	190

CHIFFRES CLÉS

347

logements en 2017
dont 107 résidences
secondaires

+ DE 80%

des résidents sont propriétaires
de leur résidence principale (le
plus fort taux du territoire de la
CCB)

54%

des foyers fiscaux sont imposés
à Puy Saint André, Taux le plus
élevé de la CCB, seulement 34 %
à Cervières

10 000 €

POUR CRÉER VOS PROJETS !



PUY SAINT ANDRÉ LANCE SON 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF

2021 marque une nouvelle étape pour tous les habitants de Puy Saint André : une partie du budget d'investissement, voté en conseil municipal le 8 avril, sera réservée aux projets que vous souhaitez développer. C'est pour l'équipe municipale une nouvelle occasion d'associer les habitants à la construction de leur commune; un outil d'apprentissage de la citoyenneté ! En clair, une enveloppe globale de 10 000 € sera dédiée à vos projets d'investissement.

Tous les résidents de la commune peuvent déposer un projet à titre individuel ou collectif, d'un montant maximum de 5 000 € pour permettre l'émergence de plusieurs groupes. Les projets qui seront évalués recevables, et réalisables, seront soumis au vote des habitants. Les lauréats pourront ensuite passer à la phase de réalisation.

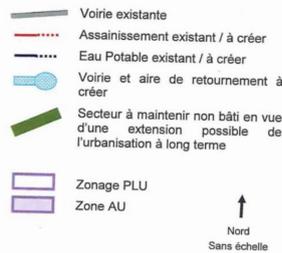
POUR ÊTRE RECEVABLE, UN PROJET DOIT :

- répondre à l'intérêt général ;
- entrer dans le champ de compétence de la commune ;
- représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement.

Pour être réalisable, il devra être analysé par les services techniques administratifs et financiers de la commune. Une commission composée d'élus et d'agents pourra accompagner les porteurs de projets et faciliter leurs démarches. En novembre vous pourrez voter pour vos projets préférés. Nous avons tous en nous une idée pour enrichir le vivre ensemble : le budget participatif vous offre une chance de la faire germer. Toutes les informations pratiques du budget participatif sont disponibles sur le site www.puysaintandre.fr, à la bibliothèque, ou encore à la mairie. Vous pouvez poser toutes vos questions en écrivant sur l'adresse : mairie@puysaintandre.fr Vos élus référents sont : Estelle ARNAUD, Véronique JALADE, Basile BUISSON et Bertrand POINSONNET.



- ➡ **Avant le 1/07/2021** : 1er dépôt des projets
- ➡ **17 juillet 2021** : Atelier des porteurs de projet / Ruche aux Projets
- ➡ **26 juillet 2021 au plus tard** : Avis de recevabilité
- ➡ **15 septembre 2021 au plus tard** : Dépôt Final des projets
- ➡ **Avant le 15 octobre 2021** : Avis de faisabilité technique, juridique et financière :
- ➡ **Dès le 16 octobre 2021**, pour les projets ayant reçu avis de faisabilité favorable : début de la campagne de présentation des projets aux habitants par affichage, site web de la commune, réseaux sociaux, ...
- ➡ **5 novembre 2021** : Soirée de présentation aux habitants
- ➡ **Novembre 2021** : Vote et présentation des projets lauréats
- ➡ **Avant fin 2022** : Mise en œuvre
- ➡ **Début 2023** : Evaluation



HABITAT PARTAGÉ

Puy Saint André est un village attractif. Les services administratifs de la mairie sont régulièrement sollicités par des familles souhaitant s'installer sur la commune. Bien qu'ayant 4 ha de surfaces constructibles déclarés au Plan Local d'Urbanisme, on mesure les difficultés d'accès aux postulants pour une installation. La pression foncière ne fait que s'accroître sur l'ensemble du Briançonnais, ce qui oblige les jeunes à s'expatrier loin de leur lieu de travail pour un coût financier et environnemental accru.

Les nouveaux textes de loi concernant la densification nécessaire du bâti, les normes énergétiques ainsi que la diminution de l'imperméabilisation des sols s'imposent aux communes et orientent les projets vers d'autres manières de concevoir les villages.

La commune de Puy Saint André lance un premier appel à projets en faveur de l'habitat participatif qui vise à promouvoir la construction d'un habitat innovant, à basse consommation d'énergie, sur un terrain situé dans le hameau de Puy Chalvin, au lotissement « La Savoie ». Cet appel à projet a fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil municipal.

Ce projet permettra à travers le regroupement de plusieurs ménages qui mutualisent leurs ressources pour concevoir, réaliser et financer ensemble leur logement, de pouvoir adapter la conception de leur logement à leurs aspirations personnelles et d'inventer une vie collective plus riche entre voisins. L'objectif souhaité par la collectivité est bien la mise en place d'un habitat anti-spéculatif, cherchant à promouvoir la sobriété foncière et énergétique.

Le projet se fonde donc sur des valeurs comme la non-spéculation, la solidarité, un projet inter-générationnel, la mixité sociale, la mutualisation d'espaces, l'habitat sain et écologique, l'intégration dans le quartier.

Il entre en cohérence avec la loi ALUR, le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes, le Plan Climat Air Énergie Territorial ainsi que le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le présent appel à projets consiste à proposer de vendre un terrain à un groupe constitué pour qu'il réalise une opération de construction neuve de huit logements. Le projet peut également inclure des locaux mutualisés, des espaces communs ...

Dans le cas de la présente consultation, aucune répartition entre ces différentes fonctions n'est a priori prescrite. La fonction « habitat » doit néanmoins rester majoritaire.

Les projets devront répondre à un certain nombre de critères définis dans le cahier des charges.

La consultation sera effectuée en plusieurs phases et les dossiers de candidature pour la première phase devront être déposés au 1^{er} octobre 2021.

A l'issue du jury de sélection et des différentes phases du projet, la commune pourra, si elle le souhaite, se positionner sur la vente effective du terrain communal.

Recréer des lieux de vie au des hameaux

La nouvelle municipalité a engagé une réflexion globale sur le fonctionnement urbain du chef-lieu et des hameaux. Aux côtés des habitants, nous souhaitons limiter l'impact de la voiture dans l'ensemble des villages (créer/requalifier des parkings de délestage), requalifier et valoriser les espaces publics de rencontre pour les habitants de tous âges et visiteurs, aménager et requalifier les cheminements doux dans les villages, améliorer la signalétique...

Un plan d'action sur plusieurs années est en cours de construction pour programmer, phaser les projets et ne pas agir à l'opportunité.

La concertation est notre ligne directrice :

- avec les habitants/usagers

La commune de Puy-Saint-André a une histoire participative.

Avant de travailler avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et l'Environnement), qui nous accompagne dans cette démarche, nous avons initié une concertation avec vous, les habitants, sous forme de balade urbaine ou « réunion qui marche » et cela a bien fonctionné, les habitants se sont mobilisés.

A travers cette nouvelle étude, nous souhaitons continuer à impliquer la population à la décision publique. Dans ce contexte de crise sanitaire, accompagnés par un bureau d'étude en cours de sélection, nous serons force de proposition pour garantir une concertation réelle et efficace et donner envie aux habitants de s'exprimer.

- avec les partenaires techniques

Un comité de pilotage sera rapidement constitué. Quelques partenaires seront associés ponctuellement ou tout au long de la mission selon les besoins (liste non exhaustive) :

- Les financeurs potentiels (Région, Etat, Département,...),
- la communauté de communes du Briançonnais,
- le Conseil départemental gestionnaire de la voirie, IT 05,
- le CAUE 05,

...

L'ambition des élus en matière environnementale

La commune souhaite que la réflexion intègre les préoccupations du développement durable ce qui implique la prise en compte des thématiques suivantes :

⇒ gestion des déplacements

- envisager l'ensemble des modes de déplacement (piéton, cycle, accessibilité PMR)
- rationaliser, organiser le stationnement
- repenser ou adapter les circulations

⇒ qualité urbaine et paysagère

- utiliser des essences locales et adaptées au site (nécessitant peu d'entretien)
- concevoir des espaces publics de rencontre de qualité

⇒ gestion de l'énergie

- par un éclairage public économe en énergie
- favoriser l'utilisation des énergies renouvelables : mise en place de bornes de recharge électrique pour vélo et voitures

⇒ gestion de l'eau

- limitation de l'imperméabilisation des sols (choix des matériaux...) en lien avec la problématique du gel et du déneigement.

Nous vous proposerons prochainement un calendrier de rencontres. Vous pouvez déjà y réfléchir au sein de vos hameaux et noter quelques idées. Vous serez prêts pour les premiers ateliers de co-construction de Puy Saint André.



RALENTISSEZ ET RESPIREZ...

Bientôt, 4 radars pédagogiques vous indiqueront la vitesse à laquelle vous circulez en les croisant. Ils répondent à la demande de nombreux habitants qui ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils circulent à pied ou à vélo, seuls ou avec des enfants, dans les rues de nos hameaux.

Nous les avons choisis autonomes, alimentés par des panneaux solaires dans le but de pouvoir les déplacer selon les besoins.

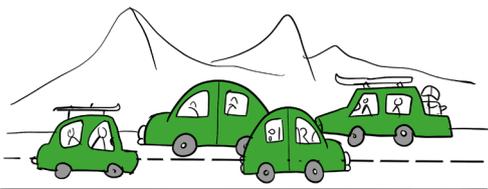
À noter : ils ont été financés à 50 % par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes dans le cadre du budget des amendes de police. La prochaine fois que vous serez verbalisés, dites-vous que vous contribuez à financer les équipements de sécurité routière des communes.

VOIE VERTE

SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIÈRE,
PUY-SAINT-ANDRÉ, BRIANÇON



COMPÉTENCE, TRANSPORT ET MOBILITÉ



©CCB

C'est quoi une voie verte ?

C'est un itinéraire entièrement réservé aux déplacements non motorisés : cyclistes, piétons...

Sur quel itinéraire ?

Le projet d'itinéraire est plus ou moins parallèle à la N94. Il démarre au torrent de Sachas et rejoint le rond-point de Chamandrin. Le tracé sur la carte est bien sûr indicatif et constitue une base de travail.

Pourquoi une voie verte à cet endroit ?

- ➡ Pour que les habitants de la rive droite de la Durance puissent se rendre à Briançon sans utiliser leur voiture.
- ➡ Pour que les familles puissent aller se promener à pied, en patins à roulette, trottinette, vélo en toute sécurité sans le stress des voitures
- ➡ Pour offrir ce même service aux touristes en vacances chez nous (campings, accès à la Maison de la Géologie).

Où en sommes-nous ?

Ce tracé a été proposé à la direction interdépartementale des routes (DIRMED) car il se situe en grande partie sur l'emprise de la N94.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Affiner le projet en fonction des remarques de la DIRMED, répartir les rôles entre la CCB et les communes, se rapprocher des propriétaires de parcelles traversées, finaliser le tracé et chiffrer les coûts.

C'est fait ! Après un vote à l'unanimité au sein du Conseil Communautaire, les 13 communes du territoire ont confirmé ces dernières semaines, leur souhait de transférer la compétence « **Transport et mobilité** » à la Communauté de Communes.

C'est une décision importante mais quelle en est la portée ? En quoi cette décision pourra changer le quotidien des concitoyens ?

La Loi d'Orientation des Mobilités (**LOM**), en date du 24 décembre 2019, a l'ambition d'améliorer le droit à la mobilité pour tous, y compris pour ceux qui habitent en zone rurale et peu dense comme nos territoires de montagne.

Les objectifs sont de sortir de la dépendance automobile, d'accélérer le développement des nouvelles mobilités, de concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives (politique cyclable, marche...).

Pour cela, elle donne la capacité aux communautés de communes de devenir l'unique autorité organisatrice de la mobilité. Sur notre territoire, à ce jour, ce ne sont pas moins de 12 commanditaires de transport entre la Région, certaines communes, certains syndicats... qui organisent les transports. Demain la seule Autorité Organisatrice de la Mobilité sera la Communauté de Communes.

Le diagnostic du Plan de Mobilité montre très clairement les faiblesses et les insatisfactions des usagers, qu'ils soient résidents permanents ou visiteurs. Il est ressenti une faiblesse de l'offre de transport public, une fréquentation automobile élevée, encombrante et malaisée avec des saturations marquées en pic de saisonnalité. Les services et aménagements à destination des cyclistes ne sont pas à la hauteur de la réputation du territoire...

A partir de l'été 2021 et sur les années qui vont suivre, nous allons mettre en œuvre le déploiement progressif du Plan de Mobilité, que ce soit sur le Transport Scolaire, le Transport Public et les services de mobilités actives, voiture partagée, mobilité solidaire...

Pour des raisons économiques et surtout écologiques et sociales, c'est un énorme chantier qui est devant nous et représente un enjeu crucial pour le territoire et les concitoyens.

Les collectivités montrent leur volonté d'accompagner et inciter les citoyens au changement de pratiques.



TOUT ... OU PRESQUE SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE.

L'eau est un bien commun qui, en lui-même, n'a pas de prix, en revanche, les services qui la captent, la contrôlent et la distribuent ont un coût supporté par les usagers.

En fait, ces services font tellement partie de notre quotidien qu'ils sont devenus invisibles, mal connus, d'autant que les réseaux sont sous les voiries. Comme vous le savez déjà, c'est la commune qui gère entièrement le service de l'eau potable, depuis la source, jusqu'à la distribution, ainsi que les relèves et la facturation. Les contrôles qualités sont effectués régulièrement par l'ARS (Agence régionale de santé) et facturés à la commune.

Le principe retenu en France est « l'eau doit payer l'eau », chaque commune a donc l'obligation d'équilibrer ses dépenses pour les services de l'eau par des recettes qui sont perçues via la facture d'eau. Par contre, pour les communes de moins de 3000 habitants il est possible de subventionner le budget de l'eau avec le budget général de la commune, dans ce cas c'est donc le contribuable qui paye la différence.

En conclusion, pour Puy Saint-André, soit les factures d'eau payent l'eau, soit les impôts payent le solde manquant.

D'autre part, sur l'ensemble de la France, la référence de comparaison pour le prix de l'eau potable est la facture TTC d'un abonné consommant 120 m³ par an (hors assainissement). Notons que pour l'année 2020 le prix moyen Français est de 2.10 € par m³ et que celui de notre commune de 1.52 € par m³.

Pour ce qui est de notre commune, le seul entretien du réseau par les services techniques et par le fontainier pour les incidents divers, les réparations des fuites voyantes, les relèves intermédiaires permettant de vous informer sur votre consommation et également le temps de secrétariat donnent un montant global qui n'est actuellement pas compensé par les recettes de la facturation réelle avec les compteurs.

Et il ne s'agit là que des dépenses de fonctionnement courantes !

Il convient d'ajouter aux dépenses de gestion du réseau les différents travaux d'amélioration du patrimoine (renouvellement de vieilles conduites, ajout de vannes de sectorisation pour une gestion pérenne et sécurisée, recherche et réparation des fuites importantes, mise en conformité du prélèvement dans le milieu naturel etc...). Nous avons monté un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département pour un montant de travaux d'environ 400 000 €. Nous attendons le résultat pour commencer les travaux les plus urgents. Un plan prévisionnel a été défini sur 3 ans pour parvenir à traiter le maximum de fuites et obtenir un rendement du réseau conforme aux exigences des organismes d'État (20% de fuites maximum – actuellement seulement 30 % de l'eau prélevée à la source est réellement consommée par les abonnés, le solde se perd dans les fuites diverses sur le réseau).

Bien sûr nous restons à la disposition de tous les habitants pour répondre à toutes questions sur ce sujet.

Michel Camus



TRANSITION ÉC LOGIQUE

RNR PARTIAS
PÉRIODE NOV 2020 > AVRIL 2021



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Vanessa Fine de la LPO sera aidée cette année par 2 jeunes volontaires : Fanny et Naomi ! Vous les avez peut-être déjà croisées cet hiver ou le ferez ce printemps/été ! Leur mission est d'être les ambassadrices de la Réserve naturelle. Elles participent aux actions de gestion et viennent expliquer aux visiteurs ce qu'est la Réserve, ses enjeux écologiques, etc. Les habitants de la commune sont évidemment eux aussi des ambassadeurs de leur territoire ! N'hésitez pas à valoriser et à expliquer aux autres ce que vous savez sur ce si joli lieu.

RETOUR SUR LA CONCERTATION CITOYENNE ET LE NOUVEAU PLAN DE GESTION

La **concertation citoyenne**, pour contribuer au nouveau plan de gestion, n'a pas pu être intégralement menée. Le dernier atelier sur le thème « **fréquentation et sensibilisation** » du 7 nov. a dû être annulé. Ce sujet reste très important pour la gestion de la réserve, aussi nous reprogrammerons une rencontre en 2021 dès que ce sera possible pour débattre du contexte de la fréquentation des espaces naturels en montagne et des enjeux pour la Réserve naturelle régionale des Partias.

Le **plan de gestion 2021-2030** a été finalisé et a reçu l'avis favorable du comité consultatif de la RNR et du conseil scientifique régional. Il sera approuvé fin avril 2021 par délibération du Conseil Régional, puis diffusé en ligne et disponible en mairie.

De nouvelles publications sont à découvrir sur le site de la LPO-RNR Partias rubrique documentation :

<https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias/documentation> :

Résultats du Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve (2019-2020)

Enquête de fréquentation sur la RNR - été 2020

Bilan des données faune de la Réserve naturelle régionale des Partias après 10 ans de gestion (Faune-PACA Publication, 2020).

ANIMATIONS/ACTIONS DE L'AUTOMNE

La saison d'automne 2020 a encore une fois été ponctuée par l'accueil de jeunes sur la Réserve naturelle : Visite des éco-délégués du lycée de Briançon le 6 oct. dans le cadre d'un projet sur l'année scolaire 2020/2021 grâce au soutien de la Région, mais malheureusement en pause.

Formation civique et citoyenne « Protège tes montagnes » pour 15 jeunes volontaires en service civique de la région, les 15 et 16 oct.

La LPO a de nouveau participé à la fête de la science à la maison de la géologie le 10 oct. pour faire découvrir la Réserve naturelle régionale des Partias et sa biodiversité.



SENSIBILISATION DES RANDONNEURS EN HIVER

La LPO a organisé des permanences aux Combes pour sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature pendant les vacances scolaires (21 février jusqu'au 8 mars). Les randonneurs à ski et en raquettes sont nombreux à se rendre sur la Réserve Naturelle Régionale des Partias. La station de ski de piste étant fermée, la fréquentation des pratiquants en itinérance était à la hausse. Les deux volontaires en service civique de la LPO et des bénévoles se sont relayés pour expliquer l'impact des activités de pleine nature sur la faune sauvage en hiver.

Par ailleurs, le suivi des traces faites par les skieurs est plutôt encourageant puisque 6 traces sur plus d'une centaine ont franchi les cordages délimitant les zones d'hivernage du Tétrasyre. 6 de trop, mais la grande majorité des skieurs respecte les zones balisées !

C'EST LE PRINTEMPS, sortons, observons, découvrons !!!

En mai, on espère pouvoir faire (presque) ce qui nous plaît ! Et proposer des **sorties d'observation du Tétrasyre**. Oiseaux sensibles au dérangement, les Tétrasyres font l'objet de toutes les attentions dans la RNR des Partias. Au printemps, ils se font démonstratifs et peuvent parfois être entendus et observés à bonne distance avec nos longues-vues ! Dates à préciser ultérieurement sur le mois de mai, sur inscription uniquement, nombre de participants limité. > Contact à hautes-alpes@lpo.fr Vous pouvez d'ores et déjà réserver LA date du début de l'été : la **fête des Partias** ! Avec toutes les incertitudes de rigueur actuellement, cet événement nature incontournable de la Réserve est prévu le dimanche **27 juin 2021**. Au programme : des balades et ateliers de découvertes nature, partages, convivialité, échanges autour d'un pique-nique. Gratuit et accessible à tous librement.

LA COMMISSION
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DES ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES PRÉVUES CET ÉTÉ

La saison d'été concentre les études naturalistes sur la réserve, en parallèle de l'accueil des visiteurs. En 2021, la LPO PACA accueille Maxime dans le cadre de son stage de Master 2. Il viendra aux Partias étudier les **Syrphes**, des insectes de l'ordre des diptères, comme la mouche. Ils constituent un cortège de plus de 5 000 espèces décrites dans le monde, dont plus de 500 en France. Ils se caractérisent souvent par des rayures jaunes et noires, ainsi que par leur remarquable vitesse et leur aptitude au vol stationnaire. Les différentes espèces de syrphes se sont adaptées à des habitats très diversifiés ; ils investissent la quasi-totalité des écosystèmes. Leur présence témoigne donc de la qualité d'habitat précis, ce qui fait d'eux, de bons bio-indicateurs.

Cette étude sera complémentaire à celle initiée en 2020 avec l'INRAE d'Orléans sur la faune au sol. Beaucoup de connaissances entomologiques à venir sur la réserve donc !

NUIT DE LA CHOUETTE ANIMATION SUR LES RAPACES NOCTURNES EN MARS

Dans le cadre de l'événement bisannuel de La Nuit de la Chouette, la LPO a multiplié les animations sur les rapaces nocturnes :

Animations scolaires dans quatre écoles du Briançonnais : celles du Pinet, de Saint Blaise, de Joseph Chabas-Ste Catherine et de Pont de Cervières,

Des animations à distance « un Chouette couvre-feu » avec des défis nature réalisables depuis chez soi (quizz, bricolage nature, écoute et recherche des rapaces nocturnes proches du domicile, fabrication de nichoirs etc.)

Une mini exposition à la mairie et à la bibliothèque de Puy Saint André encore disponible, profitez-en !

Pour conclure cette édition 2021, une soirée conviviale de partage « Le Thé qu'Hibou » a eu lieu sous forme de webinaire le vendredi 19 mars.



La RNR a maintenant sa propre page Facebook dédiée à la RNR Partias ! Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! www.facebook.com/rnrpartias
Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter RNR Partias trimestrielle !
Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR !

CONTACT

LPO hautes-alpes@lpo.fr
04 92 21 94 17

ou la Mairie de Puy Saint André
mairie@puy-saint-andre.fr
04 92 20 24 26

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve : paca.lpo.fr/partias

A bientôt sur les sentiers !!!



POLITIQUE AGRICOLE DE PUY SAINT ANDRÉ

Depuis de nombreuses années et au cours de différents mandats, PSA a eu une politique agricole orientée vers la gestion communautaire des terres.

Nous ne sommes pas les propriétaires de la Terre, juste les usagers.

En 1992, l'équipe municipale et son maire Pierre Koller créent une AFP (association foncière pastorale) qui permet de mettre en commun toutes les terres agricoles pour pouvoir ensuite les louer à différents acteurs : éleveurs, agriculteurs, maraîchers...

En 2008, l'équipe municipale signe une convention avec la SAFER (société d'aménagement foncier et d'aménagement rural) qui permet à la commune de préempter toutes terres agricoles en vente afin de la mettre au patrimoine communal.

Depuis 2016, la municipalité fait les démarches nécessaires pour récupérer les « biens vacants sans titre ni maître » afin de les engranger dans le patrimoine communal. Et permet ainsi une espèce de remembrement en faisant des échanges parcellaires entre propriétaires ou entre propriétaire et commune.

Toutes ces actions sont orientées vers le même but :

- Empêcher la spéculation foncière.
 - Limiter l'augmentation des tarifs de la terre agricole
 - Acquérir des parcelles pour préparer des espaces agricoles publics et les redistribuer selon les besoins.
- "la terre est un bien commun, pas une marchandise" nous dit Mary Ann Manahan.

Cela a permis entre autres :

- D'installer un maraîcher BIO
- De créer "Les jardins des voisins"
- De lancer les vergers communaux
- De prêter des parcelles pour en faire des jardins potagers individuels
- De prévoir des aménagements communaux
- D'initier un habitat partagé

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 12/2020

Laurent GUIZELIN - Le Clos du Vas
Pose de volets roulants
Accordée le 02 Novembre 2020

DP 13/2020

Dominique CHALAMON - Le Chef-Lieu
Prolongation d'un balcon
Accordée le 04 Novembre 2020

DP 14/2020

Jean-Marc ALPHAND - Le Villaret
Construction d'un auvent
Accordée le 09 Novembre 2020

DP 16/2020

Edouard BOURCIEU - Pierre-Feu
Réfection d'une habitation
Accordée le 24 Novembre 2020

DP 17/2020

SCI ARNAUD - Roger ADIDA - Le Chef-Lieu
Régularisation : Modification d'ouvertures en façades
Accordée le 24 Novembre 2020

DP 01/2021

Jean DURAND - Le Clos du Vas
Pose de capteurs thermiques
Accordée le 05 Mars 2021

DP 02/2021

Sébastien LEGRAIN - Le Clos du Vas
Modification d'ouverture en façade
Accordée le 15 Février 2021

DP 03/2021

Sébastien LEGRAIN - Le Clos du Vas
Création d'une extension
Accordée le 21 Mars 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE :

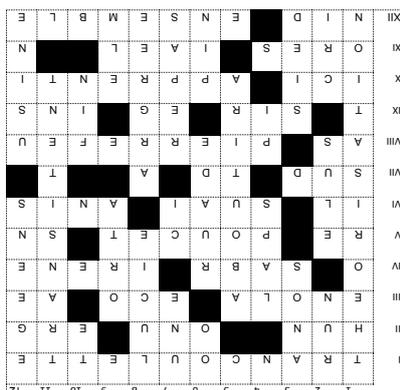
PC 01/2020

Caroline DEGONON - Le Clos du Vas
Construction d'un garage
Accordé le 08 Mars 2021

VOUS TENIR INFORMÉS



Tous les compte-rendus des CONSEILS MUNICIPAUX et les délibérations sur www.puysaintandre.fr





Eclairage public

Vous l'avez sûrement remarqué, surtout si vous habitez du côté du Clos du Vas : après de nombreuses et longues défaillances, l'éclairage public a récemment été rétabli à l'entrée du lotissement.

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre mécontentement tout au long de ces épisodes, mais toujours avec courtoisie, et parfois même de la compréhension. Nous tenons ici à vous remercier pour votre patience.

La compétence de l'éclairage public, c'est-à-dire l'entretien des mâts, leur fonctionnement, et la gestion des réseaux, a été déléguée à un syndicat intercommunal qui regroupe toutes les communes de la CCB, à l'exception de Briançon. C'est le syndicat intercommunal d'éclairage public du Briançonnais : le **SIEPB**.

La mairie de Puy Saint André n'est, de ce fait, pas autorisée à intervenir en cas de problèmes sur le réseau (lampes défectueuses, lignes à changer ...)

Depuis quelques années le SIEPB faisait face à de grosses difficultés de gestion et de fonctionnement. Il fallait attendre des mois, voire des années (dans le cas du Clos du vas) pour que l'éclairage public soit opérationnel.

Une nouvelle équipe est chargée du SIEPB avec pour mission de rendre ce syndicat à nouveau opérationnel, tant techniquement que financièrement. Un rapprochement avec le **SIGDEP** (le syndicat qui regroupe le Queyras, Le Guillestrois, et le Pays des Ecrins) est envisagé pour mutualiser certaines missions. Cela permettrait également au SIEPB de bénéficier des retours d'expérience réussis chez nos proches voisins. Souhaitons à cette nouvelle équipe de réussir ce challenge. Si vous observez un problème de fonctionnement, merci de le signaler au secrétariat de Mairie qui se chargera de demander une intervention auprès du SIEPB. Vos délégués au Siepb sont Pierre Sennery pour le haut de la commune et Olivier Rey pour le secteur du bas.



Passerelle Source



Barbecue de l'Eyrette



Escalier réservoir Pierrefeu

**LES TRAVAUX
DES SERVICES
TECHNIQUES**

Four Puy Chalvin



Avec les soutiens financiers du Conseil Départemental, de la Région PACA, de la Commune et de donateurs par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine



Chapelle Saint-Jean-Baptiste

Travaux de restauration du petit four de Puy Chalvin et de la chapelle du Goutaud

Les travaux extérieurs de création de drainage profond et les enduits ciment remplacés par à enduits à la chaux, sont terminés.

Le conduit de cheminée a été réouvert.
La partie basse de la voûte de ce four, gelée, est en voie d'être refaite.

Les enduits intérieurs, aussi, sont remplacés par des enduits à la chaux, respirants. Nous espérons pouvoir y faire des cuissons l'été prochain 2021. Les travaux sont réalisés par la coopérative Le GABION (à côté d'Embrun), entreprise engagée sur la mise en œuvre de techniques traditionnelles avec la vocation de formation et insertion de travailleurs précaires ou réfugiés politiques, entre autres. La restauration de la chapelle St Jean-Baptiste du Goutaud est elle aussi achevée.

Luc Chardonnet



➡ Les horaires des permanences ont varié cet hiver en fonction du couvre feu. A compter du 3 avril la Biblio est ouverte : les lundis et mercredis de 17h à 18h30.

➡ **Deux événements nous ont rassemblé pour un moment bien agréable de rencontre et de lecture :**

- L'après-midi du samedi 23 janvier au cours de **"La nuit de la lecture"**
- Tout au long du mois de mars en lien avec la LPO: **"découvertes des chouettes et hiboux"** à travers expositions, livres, DVD, revue. Bons moments d'échanges avec les enfants sur leur dessins et coloriages.

➡ **Nous avons 2 nouveaux livres à vous proposer :**

- Prix Femina 2020 : **Nature Humaine** de Serge JONCOUR
Roman sur la vie paysanne, rapport entre l'homme et la nature à travers l'histoire d'une famille française bouleversée.
- Meilleur Roman de l'année : **Filles** de Camille LAURENS
Histoire d'une petite fille élevée dans l'idée de la supériorité des hommes. Devenue adulte elle doit faire face aux mutations de la société française.

A Bientôt le plaisir de vous revoir : L'équipe de la Biblio



Pour ceux qui n'auraient encore jamais franchi le seuil de ce **lieu exceptionnel**, accessible à tous et dédié à la Planète TERRE, c'est le moment où jamais...

Car, cette année en plus du musée sur l'histoire géologique des Alpes et du géoparc, la MGG s'ouvre vers l'espace avec un planétarium et vers la vie avec un espace dinosaures...

Ouvert tous les jours de l'été de 14h à 18h

Pour le printemps, dès la levée du confinement, voir les modalités d'ouverture sur le site Maison de la Géologie et du Géoparc: Accueil www.maisondelageologie.fr

PORTAIT



Wolfram ZIMMERMANN

Le guitariste de Puy St André nous fait voyager de l'Irlande à l'Europe de l'Est et nous transporte même jusqu' aux Appalaches de l'Amérique du Nord.

Wolfram s'est fixé en 1998 sur notre versant ensoleillé bien différent de sa Forêt Noire natale. Depuis, il exerce ses talents de musicien, compositeur, professeur de guitare, enregistre des disques et anime concerts et bals folk contribuant ainsi à diffuser et à faire vivre la musique folk qu'il aime.

Un moment passé chez lui nous permet de découvrir ses chères guitares : de l'américaine MARTIN D 35 de 1970 (« Lola ») à sa George Lowden en passant par sa 12 cordes Stanford (cf photo) et pour finir son five string banjo.... sans oublier son vieux « WALDZITHER » à 9 cordes.

Il aime autant jouer sur scène avec ses partenaires qu'enregistrer en studio où, dit-il « la compétence musicale, la virtuosité et le feeling se rejoignent pour donner vie à certains moments de grâce ».

Son comparse du moment est Stéphane MORVAN, luthier à La Roche de Rame, spécialiste de la flûte traversière avec qui il partage son amour de la musique irlandaise.

Un CD « **DECADE** » est en train de voir le jour et nous laissons la parole à WOLFRAM pour le présenter :

« C'est la guitare qui est la voix majeure de cet album et Christelle, la chanteuse ainsi que Lionel (batterie percussion) et Mike (clarinette basse et sax soprano) enrichissent le jeu de la guitare. Le répertoire se présente comme un dialogue des deux cultures : américaine et européenne. Je complète ce programme avec plusieurs instruments à cordes qui colorent doucement cet échange de culture... »

Souhaitons lui le succès et espérons, comme il l'a volontiers fait par le passé, qu'il continuera à animer de son talent notre petite scène villageoise...

La première fois où Nicole et Claude Zebrowski ont découvert Puy Saint-André

Novembre 1967

Claude et moi débarquons de Madagascar pour notre premier congé, et la première chose à faire c'est d'aller à Puy Saint-André découvrir la maison que nous venons d'acheter sans l'avoir vue !

Nous arrivons en 2CV par un après midi gris, ciel bas, restes de neige, et nous contemplons enfin notre rêve réalisé : une maison dans le Briançonnais, « l'endroit le plus beau du monde » pour mon époux.

Tout en haut du village, à l'écart, sur une pente herbeuse : une petite maison pas finie avec un escalier extérieur pour accéder à l'entrée plein Nord. Seul l'étage est habitable.

Nous nous remplissons les yeux : là on va mettre une terrasse, on va carreler le rez de chaussée... et si on mettait une cheminée contre le mur du fond... mais c'est déjà l'heure de nourrir notre bébé de trois semaines et il fait froid.

Et voilà qu'arrive une vieille dame (de notre point de vue) avec un fichu sur la tête, une ample jupe noire, un tablier gris et de grosses chaussures de montagne qui nous dit : « Vous ne pouvez pas rester là, venez chez moi, au chaud pour allaiter votre bébé ! »

Et elle nous montre, juste en dessous de nous, collée au petit cimetière, sa maison. Quel accueil !!

Dans la pièce voûtée du bas, un petit troupeau de chèvres nous regarde avec curiosité ! Sur le poêle en forme de trèfle, une casserole d'eau chaude pour une tisane. Vite, on m'avance une chaise et je peux nourrir Cyrille, bien au chaud, dans la cuisine sous le regard bienveillant de Rose et de sa sœur Pauline qui s'exclament sur la joie d'avoir bientôt des voisins.

Nous en avons eu le cœur tout remué, nous nous sommes sentis accueillis vraiment, en amis.

A chaque congé nous retrouvons nos amies, toujours avec une salade ou quelques pommes du verger (qui est devenu le cimetière agrandi) ou des carottes du jardin. Pauline surveillait le troupeau de chèvres sur la pente entre l'église et nous et Rose, « la Rose du cimetière » nous promettait de nous montrer des « chemins de champignons ». Elle nous racontait le village d'avant et aussi celui de son quotidien : rendre service, laver le linge du « Petit Maurice », s'occuper de l'église, rentrer le foin, sortir le fumier. Un grand courage tout simple.

Nous ne les oublierons jamais...

Nicole ZEBROWSKI



MÉMÉ DANS LES ORTIES...

...une épicerie ambulante le samedi à Puy Saint-André



Depuis le 8 novembre 2020, chaque samedi à 8h30, précises on entend un klaxon retentir au chef lieu.

C'est Héléne au volant de son J7 vert de 1968 qui grimpe vaillamment notre route pour venir nous ravitailler en pain

frais, croissants, fruits et légumes de saison, fromages et viandes de pays.

Son projet d'épicerie ambulante/traiteur a vu le jour en juillet 2020 et depuis elle ravitaille les hameaux de la vallée de la Guisane et des Puys en proposant aux habitants des produits de qualité, haut alpins de préférence, pour la plupart bio en privilégiant le respect des saveurs et la saisonnalité.

Elle est le trait d'union entre de petits producteurs locaux : fromagers, bouchers et maraîchers qui lui confient leur production et nous, villageois pour qui sa visite est plus qu'un ravitaillement mais aussi un moment de partage hebdomadaire.

➡ Hautes-Alpes :

une épicerie ambulante à la rencontre des ...

<https://www.francetvinfo.fr> > ... > Covid-19 > Confinement



Depuis novembre dernier, c'est le calme plat, la fête de la ST ANDRÉ a dû être annulée en raison du second confinement, ainsi que tous les événements du début de l'année : CARNAVAL, LOTO, etc...

Début janvier, le Comité a procédé à une AG virtuelle avec reconduction des mêmes membres aux mêmes postes.... Martine CHARDRONNET se définit comme « la Présidente des annulations »

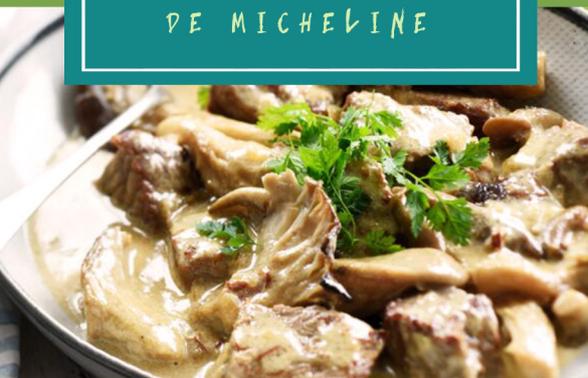
« ça ne m'amuse pas », dit elle « mais c'est comme ça !! » Une lettre officielle a été envoyée à Madame la Maire pour dire que l'association existait toujours mais que faute d'activité, aucune demande de subvention ne serait faite pour cette année 2021.

Voici les mots que Martine nous livre en ce début de printemps :

« On se voit entre amis, on relaie des infos mais il n'y a pas de vie associative et tant que l'on ne sera pas sorti de la pandémie, rien ne verra le jour. En imaginant qu'en juin il y ait une embellie, on garde l'espoir de faire un 14 JUILLET à PIERREFEU mais sous quelle forme pour écarter tout danger ? »

On le constate, dans le cœur des FRAIRIES, l'envie de « faire » est toujours là, alors gardons espoir !

VEAU À LA NORMANDE DE MICHELINE



4 pers



25 min



1h10

INGRÉDIENTS

- 1 kg de viande de veau
- 4 oignons
- 40 gr beurre
- 1 cuillerée d'huile
- 1 verre de vin blanc sec
+ 1 verre d'eau
- 1 bouquet garni
- 250 gr champignons
- 1 cuillerée de farine
- 125 gr de crème fraîche
- Sel, poivre

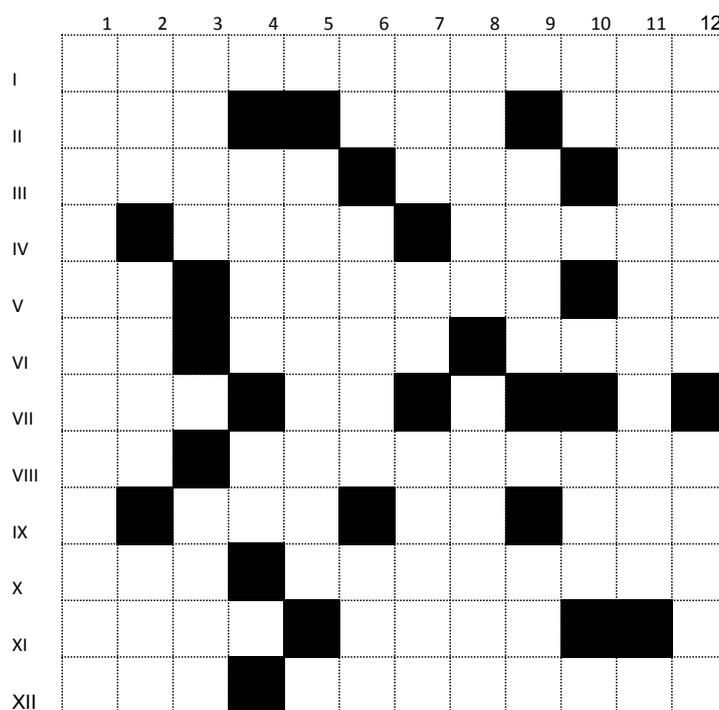
PRÉPARATION

- Faire revenir la viande en morceaux, puis les oignons,
- Ajouter le vin et l'eau puis les champignons et le bouquet garni Saler, poivrer
- Cuire viande et champignons pendant 1 heure à feu doux
- Rajouter un peu de vin et eau si besoin et mélanger la farine diluée
- Refaire cuire 10 minutes à feu doux en remuant
- En fin de cuisson, ajouter 125 gr de -crème fraîche

Servir avec du riz ou brocolis

Bon appétit

LES MOTS CROISÉS DE SUZY



HORIZONTALEMENT

- I Col facile
 II Attila en était un/sensé maintenir paix et sécurité/désert
 III Petite sœur de Sherlock/commun à l'écologie et à l'économie/ « e » dans l' « a »
 IV bras en désordre/PAPAS, JACOB, CARA etc....
 V Encore une fois/Petit de fable/symbole chimique de l'étain
 VI Personnel/en bavai/parfum de sucette
 VII Caractéristique de nos Alpes/cotation en falaise
 VIII Carte à jouer/hameau du bas
 IX Winston ou Paul/par exemple en latin/début d'inspiration
 X Se lie à maintenant/en formation
 XI Vieux maintenant/Prénom breton
 XII Souvent douillet/façon de faire

VERTICALEMENT

- 1 Elaboration mentale
 2 Courir de l'autre côté de la Manche/Résultat d'un choix/Son
 3 Années espagnoles/convient bien
 4 Trou/rapport constant
 5 Arrivera
 6 En Haute Garonne/qui désarçonne le débutant/code
 7 Manchette/accompagne le joint/se prend en général 3 fois par jour
 8 N'avait pas ses yeux dans sa poche mais sur un plateau/génera n'importe comment
 9 Lac italien/orme anglais
 10 Règle/subtil
 11 Sont en escale
 12 Grecs par leur mer/fabrique

COUP DE LITTÉRAIRE DE SYLVIE



2016 à Athènes... Themis célèbre son anniversaire entourée des siens. La fête est heureuse mais les souvenirs affluent et elle ressent le besoin soudain de les partager avec ses petits enfants car elle n'a pas toujours été l'aïeule tranquille qu'elle est aujourd'hui.

Son récit nous replonge dans l'histoire de la Grèce au 20e siècle : les années 30 et la crise économique, l'occupation nazie, la dictature des colonels et le retour à la démocratie dans les années 70. L'Histoire nationale et l'histoire personnelle de Themis se mêlent étroitement car elle ne peut rester insensible aux événements qui vont déchirer sa famille et elle va s'engager pleinement dans la lutte pour la liberté.

Les moments heureux et les tragédies se succèdent, le rythme nous emporte et jusqu'à la fin on tremble pour Themis en espérant qu'elle trouve enfin le bonheur et la sérénité auxquels elle aspire.

Demandez-le à la biblio !